VERVIERS - ÉCOLOGIE

Le MR veut bannir le plastique de l'administration

La motion sera votée lors du prochain conseil

Bientôt la fin des bouteilles en plastique à l'administration. © Ville de Verviers

Et si l'administration communale de Verviers bannissait le plastique de son quotidien ? C'est en tout cas la motion que tentera de faire passer le MR verviétois lors du prochain conseil communal.

Bouteilles ou gobelets en plastique, touillettes pour le café, pailles… Chaque jour, notre quotidien est submergé par nombre de produits qui sont polluants et pas forcément dégradables. Mais les mentalités commencent à changer. On le voit avec l'émergence du consommer local, du zéro déchet, des différentes manifestations pour le climat. Une nouvelle manière de consommer est possible et doit être mise en place si l'on veut continuer à vivre sur la planète.

« *Et il n'y a pas de petites mesures* », clame Maxime Degey, le chef de file du MR verviétois, qui vient de lancer une proposition qui va dans ce sens. Sa motion, qui sera analysée lors du prochain conseil communal, vise à bannir le plastique de l'administration communale. Une idée qui fait suite à la mesure prise

« Si toutes les communes s'y mettent, on peut changer les choses »

Maxime Degey

par la commune de Jodoigne et proposée par le parlementaire Jean-Paul Wahl (MR). « *Après l'avoir proposée dans sa commune, il a proposé qu'on la répercute dans les nôtres. Je n'invente rien mais au vu de tout ce qui se passe pour le moment, il me semble que c'est important que Verviers s'y mette aussi* », confie le Verviétois.

TROIS MESURES CONCRÈTES

Il propose au conseil communal de mettre en place trois mesures pour bannir le plastique de l'administration. La première serait de supprimer les plastiques à usage unique (gobelets, pailles, touillettes, bouteilles…) dans l'ensemble des services de la commune. La deuxième consisterait à s'engager dans un processus concret de suppression des objets plastiques au sein de l'administration. « *Dans les cahiers des charges, lors du remplacement de matériel, on pourrait prévoir des clauses obligeant les soumissionnaires à proposer des matières plus respectueuses de l'environnement dans les critères d'attribution* », estime le leader du MR de Verviers. Enfin, la dernière mesure viserait à œuvrer au quotidien pour que l'ensemble des services communaux diminuent leur utilisation du plastique. « *Je pense à l'administration, mais également aux écoles communales ou aux manifestations telles que le jogging de Verviers où, lors des ravitos, de nombreux gobelets en plastique sont jetés* ».

En définitive, il désirerait que, dans la mesure du possible, à chaque fois, l'on privilégie de remplacer le plastique par des matériaux durables. La motion a été envoyée aux différents chefs de groupe ce vendredi et c'est Bertrand Thomas, qui défendra la motion lors du conseil communal de février. « *À l'échelle de la Wallonie, ça peut paraître une petite mesure, mais si toutes les communes s'y mettent, ça peut permettre de faire changer les choses* », conclut Maxime Degey, qui a bon espoir de voir passer la motion.

LOÏC MANGUETTE

200031596702